RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France



DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Soutenir l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap

Contexte de départ

Comme tout citoyen, les personnes en situation de handicap ont **des projets et des aspirations pour leur vie**.

Mais dans leur quotidien, leurs choix sont souvent :

→ **confrontés à des freins**, entre croyances limitantes, méconnaissance de leurs droits et environnement personnel

→ **déterminés par des solutions existantes** plutôt que par la singularité de leur contexte et aspirations

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Création du DAPV

C’est dans ce contexte qu’a été pensé le DAPV, **un service de proximité** permettant aux personnes en situation de handicap :

→ d'exprimer leurs souhaits et besoins **réels**

→ d'ouvrir et explorer **le champ des possibles**

→ d’avancer sur les projets de vie **qu’elles auront-elles-mêmes définis**

DAPV
Dispositif d’Assistance au Projet de Vie

Historique du DAPV

- **2016 —** La première version du DAPV a été pilotée par Nexem sur 7 départements pilotes et visait à renforcer le pouvoir d'agir des familles de personnes porteuses de handicaps intellectuels.
- **2020 —** L'action du DAPV est étendue à tous les types de handicaps.
- **2021 —** Le Comité interministériel du handicap acte le déploiement national du DAPV et met l'accent sur l'autodétermination des personnes concernées.
- **2023 —** Le DAPV 75 voit le jour à Paris, porté par l'association OSE avec l'appui de l'ARS Île-de-France.

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Socle théorique

Le champ d'action du DAPV 75 repose sur deux piliers à développer chez les personnes en situations de handicap :

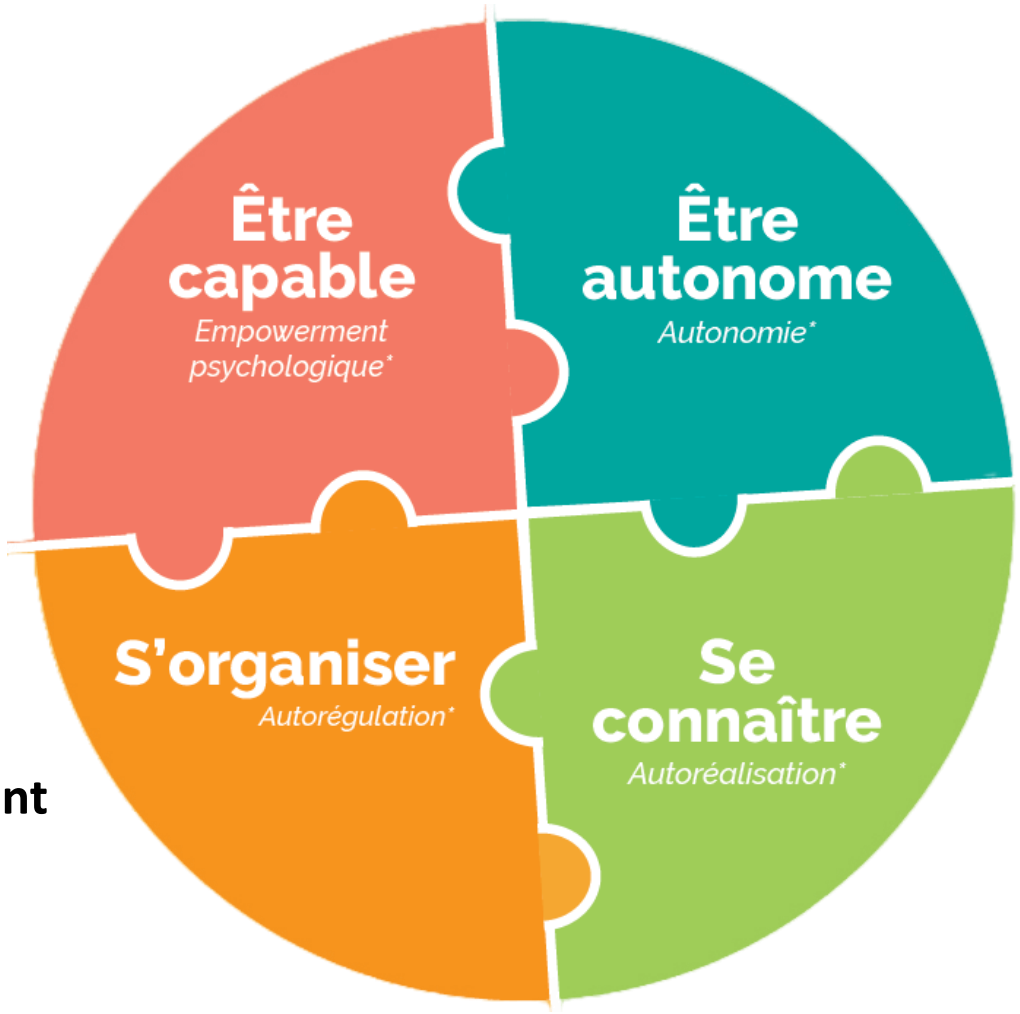
→ **L'autodétermination :** agir comme le principal acteur de notre vie, dans les dimensions qui comptent pour nous, sans influence externe

→ **Le pouvoir d'agir :** avoir la capacité d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour nous et nos proches

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Autodétermination

→ faire ses choix
→ prendre des décisions
→ exprimer ses préférences
→ demander de l'aide



→ croire en soi
→ gagner en assurance
→ mobiliser ses capacités
→ se sentir capable de réussir

→ se fixer des objectifs
→ résoudre des problèmes
→ analyser son environnement
→ s'adapter aux imprévus

→ se connaître
→ savoir qui je suis
→ savoir ce que j'aime
→ savoir ce que je veux

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Pouvoir d’agir

Le pouvoir d’agir d’une personne dépend de deux types de facteurs :

Facteurs internes (autodétermination)

→ Perception de soi
→ Capacités personnelles
→ Savoir expérientiel
→ Ressources mobilisables
→ Comportements adaptatifs

Facteurs externes (environnement)

→ Perception de l’entourage
→ Soutiens disponibles
→ Opportunités accessibles
→ Situation financière
→ Législation

DAPV
Dispositif d’Assistance au Projet de Vie

Un dispositif inclusif

Le DAPV 75 est synonyme d’accessibilité :

- Dispositif gratuit
- Personnes concernées et proches aidants
- Tous types de handicaps, reconnus ou non
- Aucune limite d’âge
- Tous types de projets de vie
- Équipe mobile dans tout Paris, y compris à domicile

DAPV
Dispositif d’Assistance au Projet de Vie

Une infinité de projets de vie à soutenir



Vie quotidienne



Travail et insertion professionnelle



Santé



Etudes et formation



Logement



Transports et mobilité



Vie personnelle et affective



Accès aux droits



Accès à la culture



Pratiques artistiques et sportives



… et bien d’autres



DAPV
Dispositif d’Assistance au Projet de Vie

Au cœur du DAPV 75 : les faciliteurs

→ **Un nouveau métier** inscrit au RNCP en 2025

→ Nécessite au moins Bac +2 et 1 an d'**expérience dans le handicap**

→ **Formation théorique et pratique** d'un an dispensée par le Cnam

→ Profils issus d'**horizons professionnels divers**

→ Appétence pour **le contact humain** et la **conduite de projets**

→ Adaptabilité et **aisance avec l'incertitude**

DAPV
Dispositif d'Assistance
au Projet de Vie

Les missions des faciliteurs

→ Ouvrir et explorer **le champ des possibles**, dans le milieu ordinaire comme dans le milieu spécialisé

→ Co-construire **les projets de vie** aux côtés des personnes soutenues

→ Veiller à la compréhension, à l'exercice et au respect de **leurs droits**

→ Encourager et fluidifier **la coopération** entre tous les acteurs impliqués autour de leurs projets

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

La posture des faciliteurs

→ **Écoute active :** bienveillance et encouragement vis-à-vis de la personne et de ses choix, quels qu'ils soient

→ **Neutralité :** sans jugement, évaluation ou orientation des projets de vie

→ **Présomption de capacités et de compétences :** c'est à la personne d'affiner ses projets en fonction de son pouvoir d'agir

→ **Obligation de moyens mais pas de résultats :** la personne est libre d'arrêter un projet en cours de route ou d'en changer la direction

→ **Confidentialité :** la personne choisit les informations qu'elle veut nous confier, comment les gérer, et à qui les partager (ou non)

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Des modalités de coopération sur mesure

→ **Mobilité :** des lieux des rendez-vous choisis par la personne elle-même

→ **Flexibilité :** une adaptation au rythme, à l'horaire et au format de son choix

→ **Continuité :** un soutien sans limitation de durée dans le temps

→ **Engagement :** l'implication de l'individu valorisée au cœur du suivi

→ **Fluidité :** un dialogue facilité avec l'ensemble des acteurs du territoire

DAPV
Dispositif d'Assistance
au Projet de Vie

Précision importante

L’action du DAPV 75 s’inscrit **en complémentarité** de celle des structures du médico-social, du droit ordinaire, ainsi que du champ du handicap.

Il n’a donc **pas vocation à se substituer** au travail des acteurs existants (évaluation du handicap, assistance sociale, médiation, coordination de parcours handicap, etc).

Enfin, ce n’est pas non plus un dispositif d’urgence.

DAPV
Dispositif d’Assistance au Projet de Vie

Comment entrer dans le dispositif ?

1️⃣ Les personnes concernées et proches aidants souhaitant être suivies par un faciliteur du DAPV 75 ont deux points de contact possibles :

→ **0 800 360 360 (gratuit) :** c'est le numéro vert de la Communauté 360, qui transfère les coordonnées des personnes à l'équipe du DAPV 75

→ **contact@dapv75.fr :** si elles préfèrent nous écrire par e-mail

2️⃣ L'équipe du DAPV 75 recontacte les personnes dans la foulée pour proposer une rencontre et présenter le fonctionnement du dispositif.

3️⃣ Les personne décident alors, quand elles le souhaitent et en connaissance de cause, si elles souhaitent entrer dans le dispositif.



DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Merci pour votre attention !

« Réfléchir, choisir, décider : ma vie, je la construis. »

Numéro vert gratuit : 0 800 360 360

E-mail : contact@dapv75.fr

Adresse : 4 rue Santerre – Paris, 12ème arrondissement

DAPV
Dispositif d'Assistance au Projet de Vie